

Adresse de correspondance :

Chancellerie municipale
Case postale 927
2740 Moutier
Tél. 032 494 11 11
Courriel : cv@moutier.ch

**AUX MEMBRES
DU CONSEIL DE VILLE**

Moutier, le 6 janvier 2026/vs

Annulation de la séance du Conseil de Ville du lundi 26 janvier 2026

Mesdames les Conseillères de Ville,
Messieurs les Conseillers de Ville,

Lors de sa séance du 5 janvier 2026, le Bureau a décidé de **ne pas convoquer la séance du Conseil de Ville du lundi 26 janvier 2026**, en raison du peu de matière à traiter.

Le prochain rendez-vous est fixé au **lundi 23 février 2026**, séance lors de laquelle les réponses seront apportées à une partie des interventions parlementaires en suspens.

Le procès-verbal de la dernière séance du 1^{er} décembre 2025 ainsi que les interventions parlementaires qui ont été déposées sont disponibles sur le site internet de la Municipalité (www.moutier.ch).

Nous profitons du présent envoi pour vous transmettre, en annexe, un exemplaire du règlement du Conseil de Ville et du Règlement d'organisation et d'administration, prenant effet au 1^{er} janvier 2026.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères de Ville, Messieurs les Conseillers de Ville, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau du Conseil de Ville
Le Président : L'Adjointe au Chancelier :


E. Dell'Anna


V. Simonin

Annexes :

- Mentionnées

Copie :

- Conseillers de Ville suppléants
- Conseil municipal
- Presse
- Concierge Sociét'halle
- Chefs de service